Annexe : Priorités du département de la Lozère

La Lozère se caractérise par un territoire majoritairement rural. Le tissu associatif y est dense et dynamique, mais constitué essentiellement de petites associations locales, souvent sans salarié(s).

Les enjeux repérés par la DDCSPP concernant le soutien à ces associations sont les suivants :

- Porter une attention au soutien des associations éloignées des centre-bourg (- 2 000 habitants) : peu de soutien mobilisable en dehors de certaines collectivités,
- Favoriser la mutualisation des ressources inter associatives (humaines et financières) et les compétences collaboratives: co-gestion, co-construction, coanimation,
- Veiller au soutien des réseaux territoriaux permettant la coopération et la création entre associations et/ou permettant d'accroître la participation associative aux projets de territoires,
- Soutien de **nouveaux projets à la population** mis en œuvre de manière régulière et avec une bonne couverture du territoire : services peu présents sur le territoire, activités d'intérêt général ou d'utilité sociale.

Une attention particulière sera portée :

- à la mise en œuvre d'actions ou de projets permettant de développer l'attractivité du territoire.
- à la prise en compte de la question des mixités des publics : culturelles, sociales, de genres.
- au développement d'actions destinées aux jeunes et/ou portées par des jeunes.

Pour rappel : les dépenses suivantes ne sont pas éligibles :

- Pour les demandes de subvention de fonctionnement : le financement l'achat de biens durables, augmentant le patrimoine de l'association : acquisition de gros matériel, de mobiliers, construction, travaux, etc.. (hors achat de matériel courant)
- Le soutien des actions de formation
- Les projets d'études, de diagnostics, de prospectives, de recherche.

Les dépenses suivantes ne sont pas prioritaires :

- Le soutien spécifique à l'embauche de personnel permanent
- Les projets à dominante évènementielle
- L'aide à la création d'associations nouvelles

Pour vous informer et vous accompagner dans vos démarches

Les Points d'Appui à la Vie Associative (PAVA) à proximité de chez vous :

FOURNELS: Maison des services - Place de la Mairie - 48310 FOURNELS - **☎** 04 66 45 31 40 Référente: Marie BESSON - **@** bessonmariemairie **@** fournels 48.fr

MARVEJOLS- 6, rue Victor CORDESSE - 48100 MARVEJOLS - ☎ 04 66 44 03 78 Référent(e)s : Vincent MAGNE / Nathalie SALTEL - @ msap@cc-gevaudan.fr

MEYRUEIS - ☑ Maison de Services Au Public - 11 place du Champ de mars -48150 MEYRUEIS **2** 04 66 31 25 92 - Référente : Christine ROUGERON @ valleedelajonte@mdecs48.fr

FLORAC – 5, place Paul Comte - 48400 FLORAC ☎/ ■ 04 66 47 48 82 Référent(e)s: Anne DEHAYES / Hervé GOBEYN @ msap-florac@orange.fr ou pava.rsp.florac@gmail.com

SAINT CHELY D'APCHER - Rue de l'ancien hôpital - 48200 SAINT CHELY D'APCHER − **2** 04 66 32 71 41 Référent(e)s : M. Eric MERLE / Mme Jocelyne BRUNEL BALDRAN - @ msap@stchelydapcher.fr

MONT LOZERE ET GOULET (Le Bleymard) Maison de Services au Public - Quartier la remise - 48190 MONT LOZERE ET GOULET - ☎ 04 66 32 05 98 - Référent : Jérémy BALME - @ msaplebleymard@gmail.com

VILLEFORT Maison des Services au Public - 38 avenue des Cévennes - 48800 VILLEFORT

O4 66 46 69 85 - Référente : Murielle FANTINI - @ msapvillefort.mont.lozere@gmail.com

VALLEE FRANCAISE

Référent-e-s : Coraly PLANTIER - @ msapvf@gmail.com

SAINT ETIENNE VALLEE FRANCAISE - Mairie Les Prats - Avenue de l'enclos - 48330 SAINT ETIENNE VALLEE FRANCAISE - 20 04 66 45 70 02

SAINTE CROIX VALLEE FRANCAISE Mairie Le village - 48110 SAINTE CROIX VALLEE FRANCAISE

© 04 66 44 70 50

DES CEVENNES AU MONT LOZERE Maison des services au public - Mairie - 48220 LE PONT DE MONTVERT ☎ 04 34 09 06 14 Référentes : Magali MARTINEZ / Camille DEBIERE / Mme Marie DEBIERE - @ cybermdepontdemontvert@gmail.com / msap@cevennes-mont-lozere.fr

Le Centre de Ressources et d'Informations pour les Bénévoles (CRIB) de Lozère

Maison départementale des sports - Rue Faubourg Montbel 48000 MENDE Référent : Thibault FRAY ☎ 04 66 49 12 12 - @ lozere@franceolympique.com

Le Service départemental de la jeunesse, de l'engagement et des sports (SDJES)

Direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Lozère 3, rue chanteronne 48009 MENDE CEDEX Correspondante FDVA : Maryline NOUCHI maryline.nouchi@lozere.gouv.fr